

Une Charte européenne pour l'égalité

En signant la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, initiée par le Conseil des communes et des régions d'Europe en 2006, les villes s'engagent à mettre en œuvre, à leur échelle, une démarche concrète et globale pour garantir l'égalité entre les femmes et les hommes et affirmer son importance pour la démocratie.

Elle rappelle les grands principes qui doivent inspirer l'action des autorités locales signataires :

- la participation équilibrée des femmes et des hommes à toutes les sphères de décision ;
- l'élimination des stéréotypes sexués susceptibles d'influer sur les comportements et l'action publique ;
- l'intégration de la notion de « genre » dans toutes les activités de la collectivité c'est-à-dire s'intéresser à la construction des rôles sociaux masculin et féminin et à l'égalité de traitement des femmes et des hommes.

La ville signataire s'engage à concevoir et mettre en œuvre un plan d'actions dans les deux ans à venir.

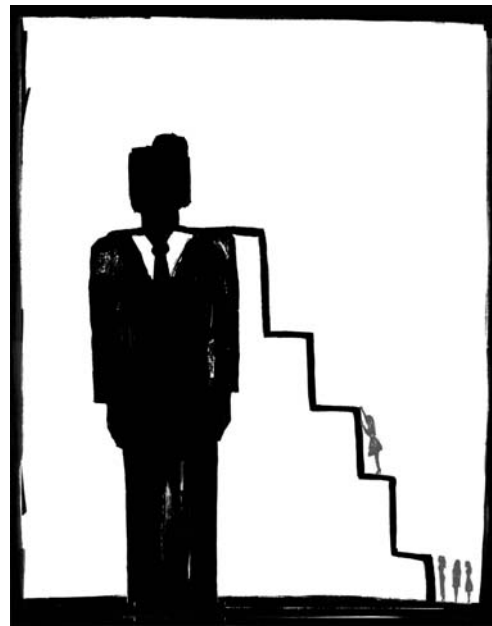
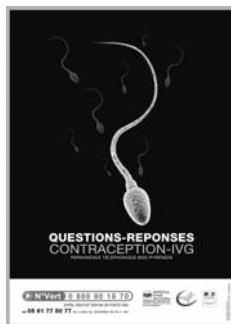
Vous trouverez la charte sur www.mairie-ramonville.fr, rubriques : Municipalité Citoyenneté > Projets transversaux > Mission égalité femmes-hommes.

Une antenne du planning familial à Ramonville

Le Mouvement français pour le planning familial (MFPF) est une association loi 1901 née en 1956. Il lutte pour créer les conditions d'une sexualité vécue librement dans le respect des personnes. Il défend le droit à la contraception et à l'avortement. Il accueille et informe, de façon anonyme et gratuite.

Parce que la maîtrise de la fécondité a été une avancée considérable dans l'histoire de l'émancipation des femmes (et des hommes), parce que la libre disposition de son corps et le libre choix de la maternité sont des droits fondamentaux qui doivent être acquis et défendus, le MFPF joue un rôle très important dans l'accès de tous et toutes à ces droits.

Une antenne du MFPF va ouvrir au mois de mars 2010 à Ramonville, au Centre communal d'action sociale, place Marnac. La permanence se tiendra les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de chaque mois, de 17 h à 19 h. Ce sera un lieu d'écoute, de dialogue et d'information sur la sexualité et les relations affectives.



ELENA STEINIGER / Bruxelles / Belgique
NOUS, LES HOMMES ET LES FEMMES
CONQUÉRONS LES ÉTATES "ÉDUCATION, TOUS À CARABONNET"
CORPS ILE-DE-FRANCE AVEC LE SOUTIEN DU CONSEIL RÉGIONAL D'ILE-DE-FRANCE,
DE L'AGE DE L'IMPES

Dates clés de l'égalité depuis 1944

1944 - Les femmes obtiennent le **droit de vote et d'éligibilité** ; le principe de l'égalité femmes-hommes est inscrit dans le préambule de la constitution (« A travail égal, salaire égal » s'inscrit dans la législation française).

1947 - Germaine Poinso-Chapuis, **1^{ère} femme ministre**.

1959 - Mise en place progressive de la **mixité dans les établissements scolaires**.

1965 - Une femme mariée peut exercer une **activité professionnelle sans le consentement** de son mari.

1967 - Loi Neuwirth autorisant la **contraception** orale (appliquée qu'à partir de 1972 à cause de nombreux freins de l'administration - actualisée en 2001).

1970 - Loi relative à l'**autorité parentale conjointe** : le père n'est plus le seul chef de famille pour le Code civil.

1975 - Loi Veil **dépénalisant l'avortement** : l'interruption volontaire de grossesse (IVG) ne sera remboursée par la Sécurité sociale qu'en 1982 (actualisée en 2001).

1983 - La loi Roudy du 13 juillet établit l'**égalité professionnelle** entre les femmes et les hommes (actualisée par la loi Génisson en 2001).

1985 - Loi relative à l'**égalité des époux** dans la gestion des biens de la famille et des enfants.

1989 - Loi d'orientation sur l'éducation qui rappelle aux établissements scolaires, la mission de favoriser l'**égalité des chances entre les filles et les garçons** dans la formation.

1991 - Le **harcèlement sexuel** est un délit réprimé par la loi.

2000 - **Loi sur la parité** relative à l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, lors de la révision des articles 3 et 4 de la Constitution.